

PROCÈS-VERBAL VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du 18 septembre 2017, à 18 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Thérèse Hudon
Mme la conseillère Isabelle Bérubé
M. le conseiller Martin Guevremont
M. le conseiller André Besner
Mme la conseillère Marilou Alarie
M. le conseiller Jacques Bédard
Mme la conseillère Michèle Archambault

Est absent : M. le conseiller Michael O'Dowd

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, le trésorier, M. Roger Robitaille et la greffière, M^e Lucie Tousignant.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 30.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

170918-1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est PROPOSÉ par Michèle Archambault, APPUYÉ par Martin Guevremont, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

Votes pour : 5

Votes contre : 2 (Thérèse Hudon, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

170918-1.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020 DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Il est PROPOSÉ par Martin Guevremont, APPUYÉ par Michèle Archambault, et RÉSOLU d'adopter le Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville indiquant des dépenses de 23 135 000 \$ pour l'année 2018, de 15 560 000 \$ pour l'année 2019 et de 3 015 000 \$ pour l'année 2020;

PROCÈS-VERBAL
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

De publier dans le Journal Les Versants le document explicatif relatif au Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020, et ce, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

Il est PROPOSÉ par Thérèse Hudon, APPUYÉ par André Besner, et RÉSOLU de reporter l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 à une date ultérieure.

Votes pour : 2

Votes contre : 5 (Isabelle Bérubé, Martin Guevremont, Marilou Alarie, Jacques Bédard, Michèle Archambault)

REJETÉE À LA MAJORITÉ

CETTE PROPOSITION ÉTANT REJETÉE, LA PROPOSITION PRINCIPALE EST DONC ADOPTÉE SANS MODIFICATION.

Votes pour : 5

Vote contre : 2 (Thérèse Hudon, André Besner)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée lors de cette période.

170918-1.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Jacques Bédard, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de lever la présente séance à 18 h 51.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

La greffière,

Martin Murray

Lucie Tousignant